Communauté de communes

Vie et Boulogne

PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

OAP thématique

2

ADOPTER UNE DÉMARCHE DE PROJET

1 SE RENSEIGNER

> En amont du projet, interroger la mairie du lieu de projet sur les règles d'usage du droit du sol, les formalités administratives, etc...

> Rencontrer un architecte-conseil du CAUE de la Vendée (gratuit)

https://www.caue85.com/rencontrez-un-de-nos-architectes/

> Pour un investissement immobilier, prendre en compte les caractéristiques du marché du logement. Adapter l'offre en adéquation à la demande : taille de logement, typologie,…

2 RÉALISER LES ETUDES PRÉALABLES

> Se renseigner sur la présence et la capacité des réseaux : assainissement, eau potable, internet, électricité, déchets…

> Etudier le niveau et le dénivelé. En fonction, s'adapter à la pente existante afin de limiter les exhaussements et affouillements du sol (déblais et remblais).

> Etudier la composition du sol et la perméabilité. En fonction, adapter le type de construction, le choix en matière de gestion du pluvial, etc.

3 ÉTUDIER LES FORMES URBAINES ENVIRONNANTES POUR RÉUSSIR « LA GREFFE URBAINE »

> Etudier le gabarit, l'implantation, la typologie des bâtiments et le style architectural du quartier environnant que ce soit dans un bourg ou en extension urbaine. En fonction, concevoir un projet harmonieux avec l'existant. Il sera intéressant de réinterpréter certains codes ou éléments typiques pour réussir l'intégration au sein de l'environnement et les transitions.

4 VALORISER LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET LE PATRIMOINE BÂTI

> Relever les éléments paysagers (cône de vue, perspective, arbre isolé, haie, fossé, étendue d'eau, etc...) et architecturaux (mur en pierre, portail, puit, calvaire,…) structurants;

> Intégrer ces éléments dans la conception pour les préserver et valoriser ainsi le projet.

5 ADAPTER LES ACCÈS ET LA CIRCULATION AUX USAGES

> Prendre appui sur le réseau de voies existantes;

> Prévoir une desserte qualitative et sécurisée du secteur pour tous les usagers (piétons, cyclistes, automobile, etc...);

> Adapter le gabarit des voies à la densité de circulation et aux usages du projet et du quartier environnant (sécurité incendie, collecte des déchets, accès aux commerces, équipements, etc).

6 CONCEVOIR SON PROJET SELON SON CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET ANTHROPIQUE

> Adapter l'implantation et l'orientation des constructions notamment selon:

- l'exposition au soleil et au vent,
- les accès, les vues, le bruit (ex: route, activités…),
- l'optimisation du foncier, notamment de l'espace « jardin ».

… dans le centre-bourg

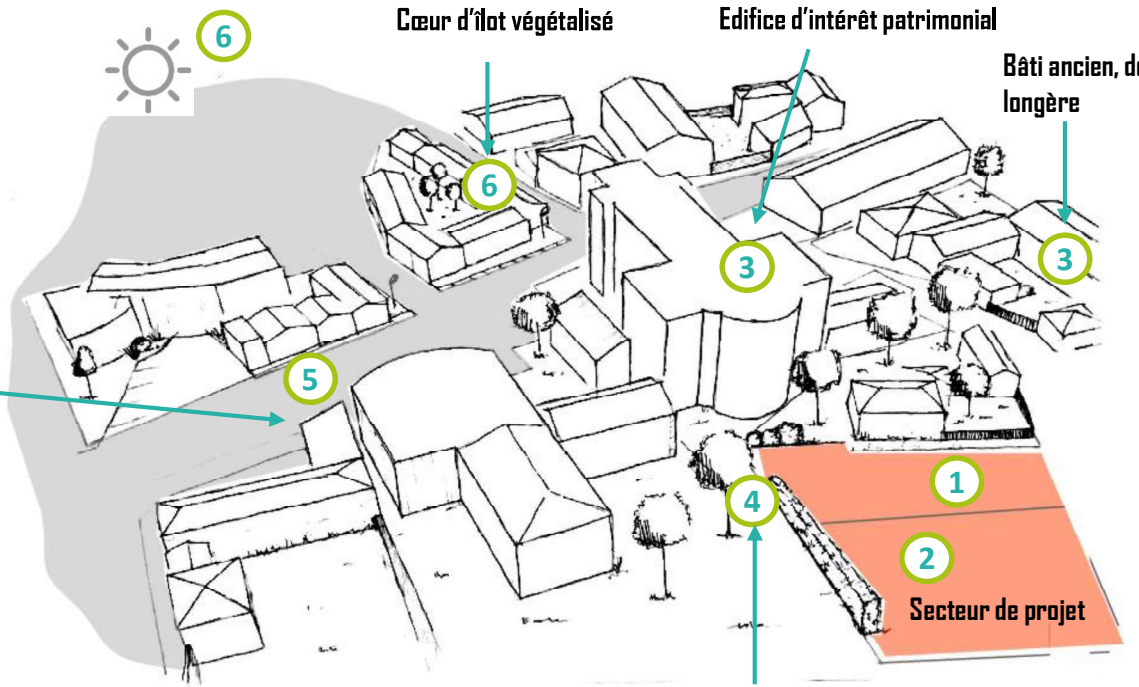

… dans un quartier résidentiel

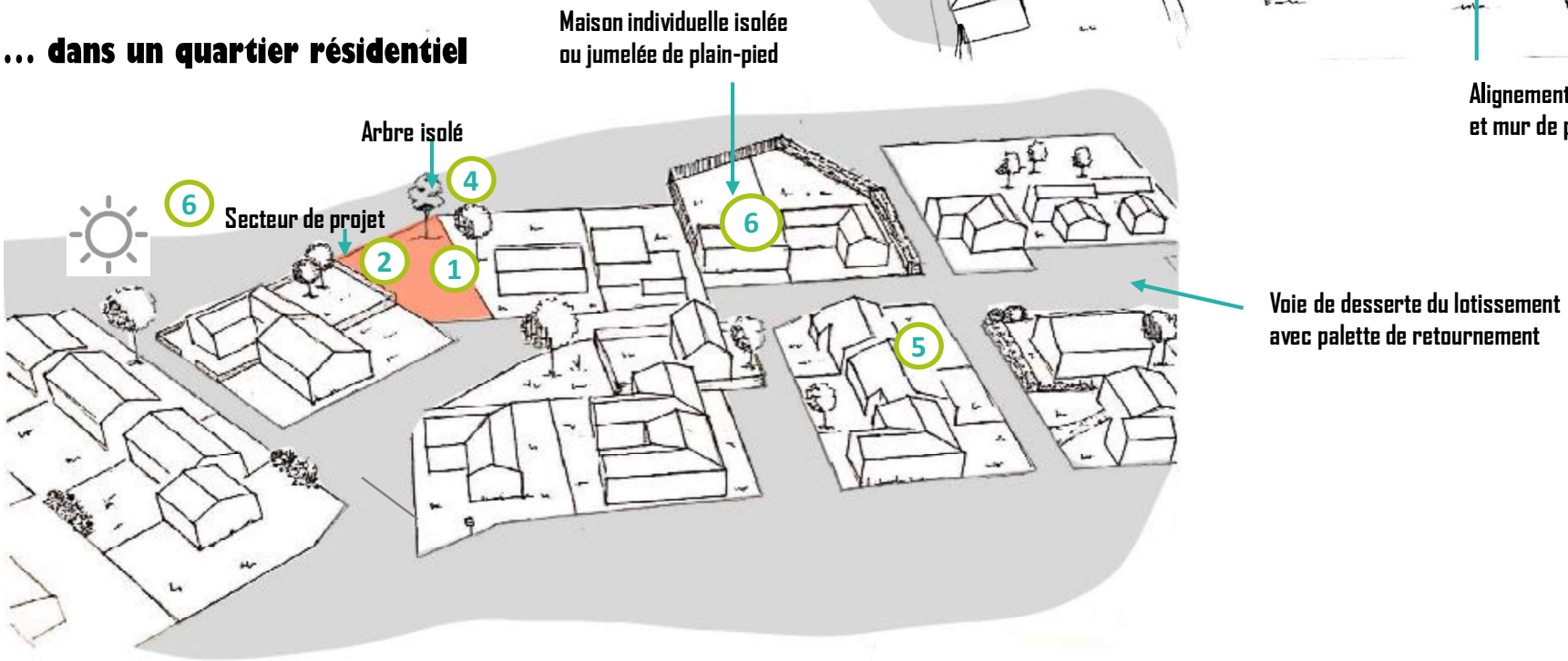

Communauté de communes

Vie et Boulogne

PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

MON PROJET D'AMÉNAGEMENT

MON PROJET D'AMÉNAGEMENT : UN NOUVEAU QUARTIER INTÉGRÉ, UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Espace public
Jeux pour enfants et parc arboré

Mobilité quotidienne
Voie douce inter-quartier

Construction durable
Installation de 4 panneaux solaires regroupés sur 1 versant du toit

Projet de construction en dent creuse
Reprise de l'implantation et du gabarit de la construction voisine

Gestion des eaux pluviales à la parcelle
Jardin enherbé

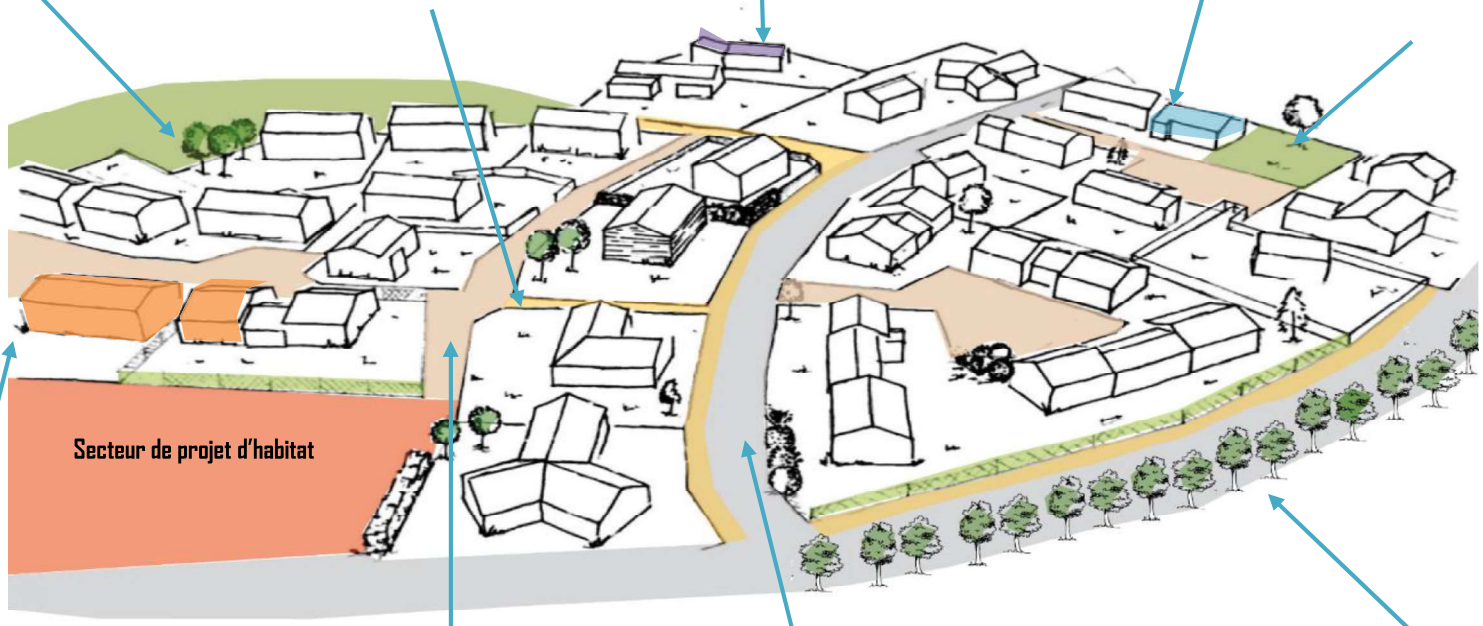

Typologie du quartier
Maison de ville isolée ou jumelée

Qualité de la voirie
Espace de circulation apaisé et partagé

Qualité de la voirie
Espace de circulation inter-quartier avec trottoir

Entrée de ville qualitative
Voirie bordée d'un côté par un trottoir et de l'autre côté par un alignement d'arbres

CONCEVOIR UN NOUVEAU QUARTIER AVEC DE NOUVELLES FORMES URBAINES, PLUS ÉCONOMES EN FONCIER

⇨ OBJECTIF : réussir à allier densité de logements et qualité du cadre de vie.

https://www.caue85.com/?portfolio=nouveaux-quartiers-de-qualite

✓ CRÉER DES PARCELLES DE TAILLES ET DE FORMES VARIÉES

- *Paysage moins monotone, évite la banalisation pavillonnaire ;*
- *Economie de la voirie par lot ;*
- *Diminution du vis-à-vis.*

✓ DIVERSIFIER LA TYPOLOGIE DU BÂTI

- Prendre en compte les caractéristiques du marché du logement et adapter l'offre en adéquation à la demande : taille de logement, typologie,…

- Diversification de la typologie et de la morphologie du bâti : individuels, intermédiaires ou groupés ou collectifs.

✓ RECOMMANDER LE RECOURS À UN ARCHITECTE CONSEIL

- *Garantir l'harmonie au sein du quartier*
- *Conseil sur l'exposition, les ombres portés, préservation de l'intimité…*

✓ PRÉCISER L'IMPLANTATION DU BÂTI SUR LE PLAN MASSE

- *Privilégier la mitoyenneté, au moins d'un côté, notamment par le garage, pour éviter l'implantation en milieu de parcelle et les espaces résiduels non utilisés ;*
- *Indiquer sur le plan de composition les limites sur lesquelles le bâti doit être implanté;*
- *Définir des zones non aedificandi pour créer des zones ponctuelles ou des linéaires non constructibles;*
- *Décaler les bâtiments entre eux afin de créer des espaces limitant le vis-à-vis.*

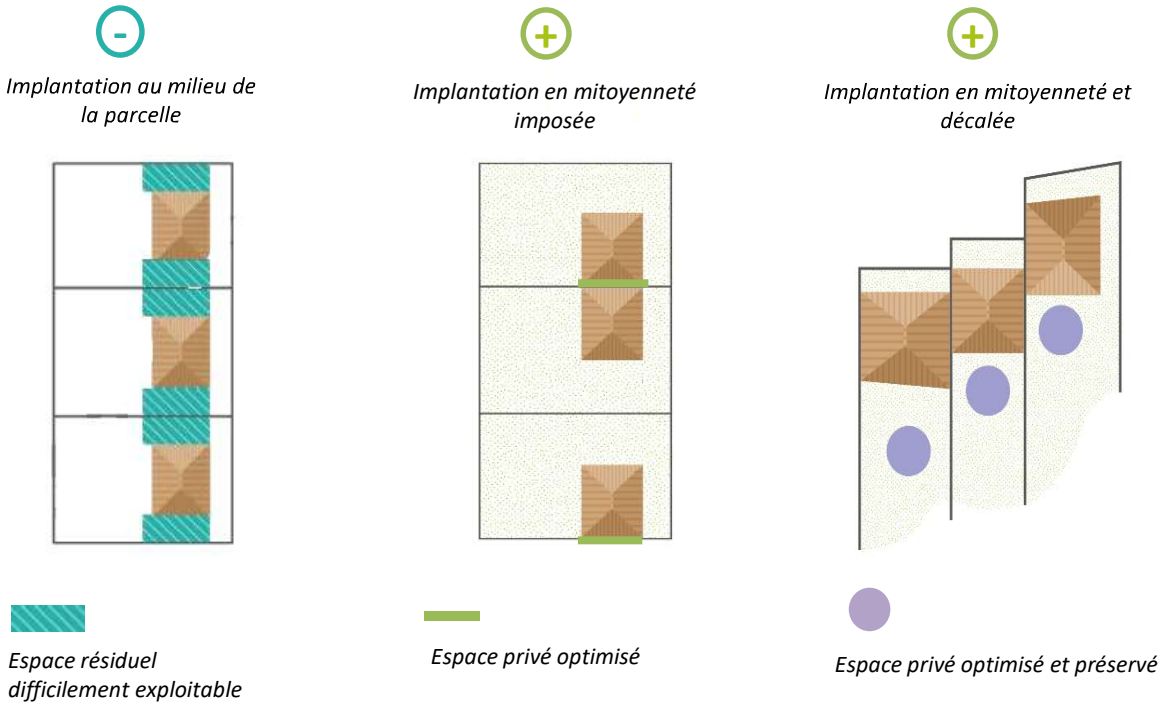

Sources : Métropole Savoie

CONCEVOIR UN QUARTIER DURABLE

⇨ OBJECTIF : garantir un cadre de vie agréable et durable

https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/bassin-loire-bretagne/enjeux-et-actions/eau-et-climat.html?

✓ PRIVILÉGIER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE

- *À l'échelle du site par l'aménagement de noues, de fossés, de bassins de rétention paysagers et de puits d'infiltration ; Permet l'économie de foncier (pas d'espace nécessaire pour bassin d'orage par exemple) ;*
- *Aménagement des espaces collectifs (espaces verts, stationnements, voiries etc.) de façon à stocker temporairement les eaux ;*
- *Limitation de la proportion des surfaces minérales dans les espaces communs grâce à l'emploi de matériaux drainants pour la réalisation des cheminements doux, des trottoirs, des stationnements ainsi que des voies secondaires ;*
- *Prévoir dans le règlement de lotissement la limitation de la proportion des surfaces minérales dans les espaces privés.*

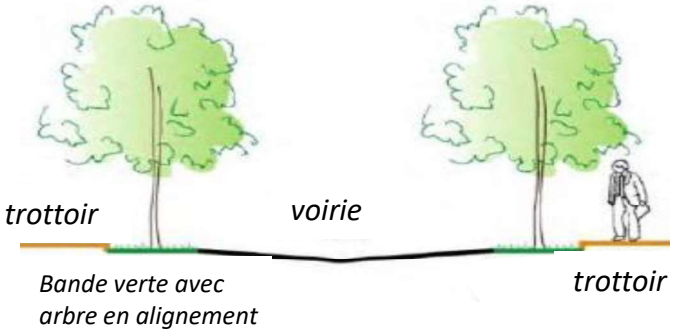

Profils en V des voies permettant de canaliser les eaux pluviales de manière temporaire

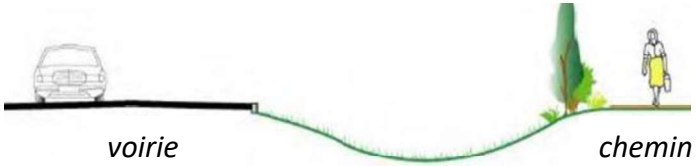

Noue en bordure de voie

Noue dans un espace paysagé

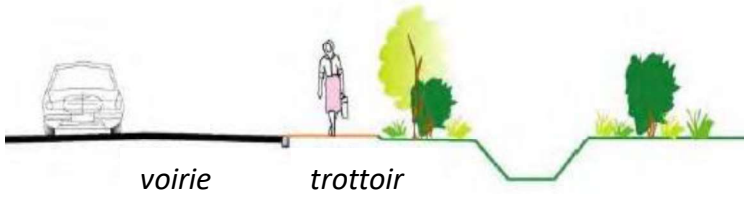

Fossé en bordure de voie

✓ LIMITER LES NUISANCES VISUELLES, SONORES ET LA POLLUTION DE L'AIR

- *Privilégier des équipements regroupés (boîtes aux lettres, point de collecte des ordures ménagères…) pour diminuer la circulation et les arrêts/redémarrages des véhicules tout en veillant aux habitations à proximité des équipements regroupés ;*
- *Soigner l'intégration des équipements en harmonie avec l'environnement paysager.*

MULTIPLIER LES USAGES DES ESPACES PARTAGÉS DE MANIÈRE DURABLE

⇨ OBJECTIF : garantir un cadre de vie agréable dans une logique de développement durable : lutte contre l'imperméabilisation des sols, les îlots de chaleur, la perte de la biodiversité…

https://www.caue85.com/?portfolio=biodiversite-nouveaux-quartiers

✓ « VERDIR » L'ENSEMBLE DES ESPACES À AMÉNAGER

- *Conservation de la trame paysagère existante (haie, arbres,…) et ajouts de plantations supplémentaires avec des essences locales non allergènes;*
- *Eviter les espèces invasives, monofonctionnelle (ex : thuya), générant de nombreux déchets verts, et/ou des nuisances lors de leurs évolutions (racines,…);*
- *Utilisation de matériaux perméables, notamment pour les espaces de stationnement visiteurs, plantation d'arbres, fleurissement des pas de porte, des trottoirs, le long des murs...*

Aménagements verts (fleurissements des murs…)

Espace commun à multiples usages pour les habitants

✓ MUTUALISER LES FONCTIONS POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

- *Mutualisation des espaces communs : loisirs, transitions paysagères, gestion des eaux pluviales à la parcelle, cheminement doux, aux jardins partagés,…*
- *Installation d'éclairage, de mobilier urbain (banc, table de pique-nique, muret, …), de végétation (création d'espace ombragé, arbres fruitiers, …), de stationnement véhicule visiteurs, vélo et borne de recharge pour voiture électrique.*

ADAPTER LA VOIRIE ET LA CIRCULATION POUR UNE GREFFE URBAINE RÉUSSIE

⇨ OBJECTIF : réussir l'intégration d'un nouveau quartier / lotissement au sein d'un tissu existant (en extension urbaine et densification) afin que ceux-ci participent à la dynamique du bourg et de la commune.

✓ CONCEVOIR LE RÉSEAU VIAIRE SELON LES USAGES ET LES USAGERS

❶ *Création de voies de circulation partagée ou semi-partagée connectant les quartiers entre eux et/ou interne quartier;*

❷ *Création de cheminements doux (piétons et cyclables) internes et inter-quartiers;*

❸ *Limitation des aménagements en impasse, privilégier les voies traversantes.*

✓ AMÉNAGER LA VOIRIE EN ASSURANT LA SÉCURITÉ ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

- Création d'accès regroupés au maximum;

- Adaptation du sens de circulation (unique, double,…);

- Sécurisation des aménagements favorisant la mobilité douce.

Espace commun et partagé pour l'ensemble des usagers. Absence de démarcation entre la chaussée, les trottoirs, piste cyclable, stationnement.

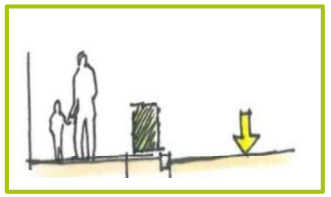

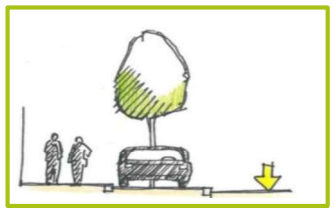

Dissocier l'espace piéton et l'espace circulé avec du végétal ou du stationnement.

Aménager une voie verte en parallèle des axes de circulation automobile.

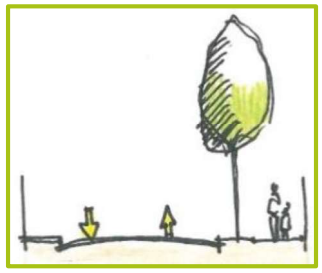

Réfléchir à l'intégration des déplacements cyclistes et à la mixité des usages.

ASSURER DES ENTRÉES DE VILLE DE QUALITÉ, 1ÈRE IMAGE DE LA COMMUNE

⇨ OBJECTIF : apporter une valeur ajoutée aux sections de voies, première image perçue de la commune. Un soin particulier doit donc être porté au traitement architectural et paysager des constructions et des espaces publics le long de ces axes.

✓ TRAITEMENT PAYSAGER : FAVORISER LE VÉGÉTAL, UN ATOUT PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE

Prévoir dans le règlement de lotissement le traitement paysager des clôtures (dont les portails).

Privilégier des clôtures végétales d'essences locales :
- *en limite des parcelles donnant sur les voies;*
- *en limite avec des espaces agricoles ou naturelles;*
- *le long des cheminements doux (voie piétonne et cyclable).*

✓ TRAITEMENT ARCHITECTURAL : GUIDER L'ENTRÉE DANS LE BOURG

- Maintien de la perspective des éléments repères du bourg : clocher de l'église, vue dégagée, boisement…
- Recherche d'une unité de hauteur, de gabarit et d'implantations des constructions le long de la voie;
- Recherche de l'harmonie des façades et des clôtures sur rue.

✓ TRAITEMENT DE LA VOIRIE : SÉCURISER ET CLARIFIER

- Installations visibles et claires de l'entrée de ville (signalétique, muret, espace fleuri, arbres, éclairage public, etc…);

- Aménagements sécurisés (trottoir, réduction de la largeur de la voie, piste cyclable, ralentisseur, etc…).

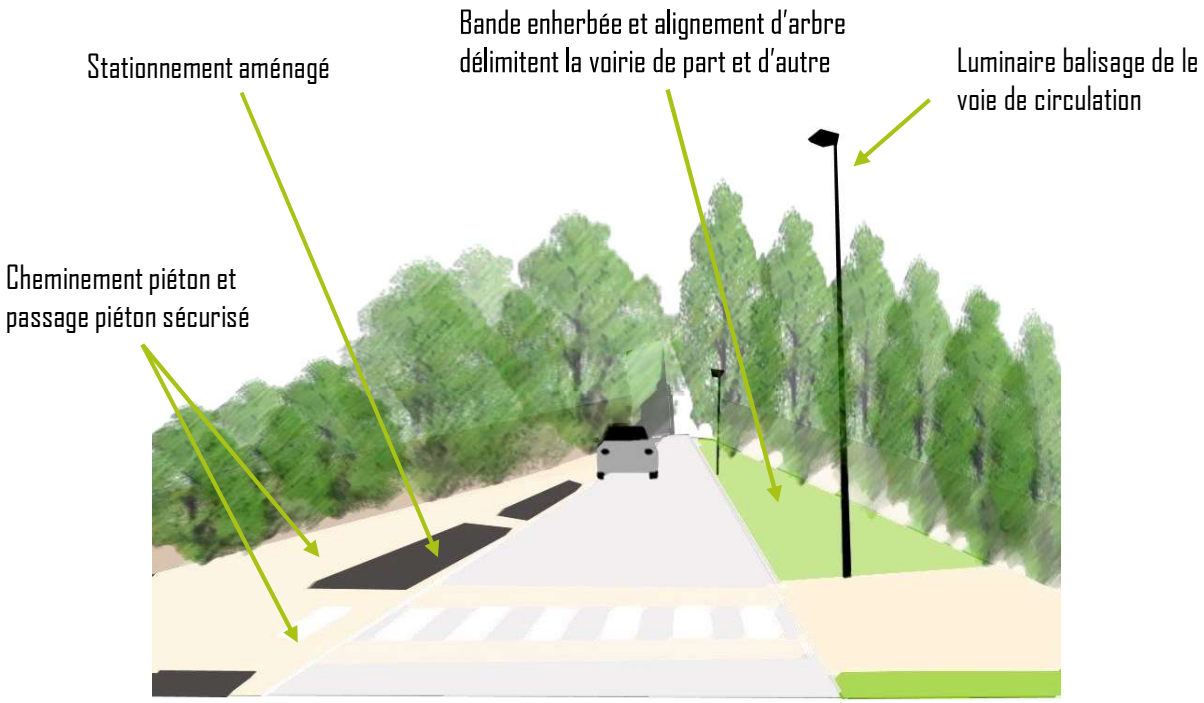

Entrée de ville qualitative

EVITER ET LIMITER LES RISQUES ET LES NUISANCES

⇨ OBJECTIF : s'adapter aux risques et nuisances.

✓ **PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES** *inondation, Radon, retrait Gonflement-Argile*

- *Se renseigner ;*
- *Adapter le projet que ce soit les aménagements ou les matériaux ;*
- *Préserver les zones humides, les cours d'eau et leurs champs d'expansion des crues, les haies et tout élément jouant un rôle dans la régulation des ruissellements sur l'ensemble du territoire (limiter l'imperméabilisation des sols).*

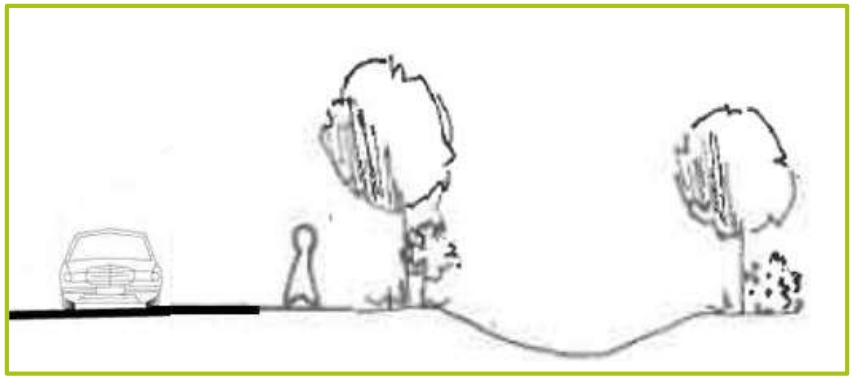

Fossé paysager en ville, réceptacle de la montée des eaux d'un cours d'eau après des fortes pluies

✓ **PRENDRE EN COMPTE LES NUISANCES** *(axe routier, proximité d'équipement public, proximité des industries,…)*

- *Création de zone tampon pour répondre aux nuisances sonores et / ou visuelles ;*
- *Nouvelles implantations qui devront éviter l'aggravation des nuisances ;*
- *Utilisation de matériaux de constructions adaptés ;*
- *Espaces boisés sur une largeur suffisante pour permettre un isolement visuel et sonore.*

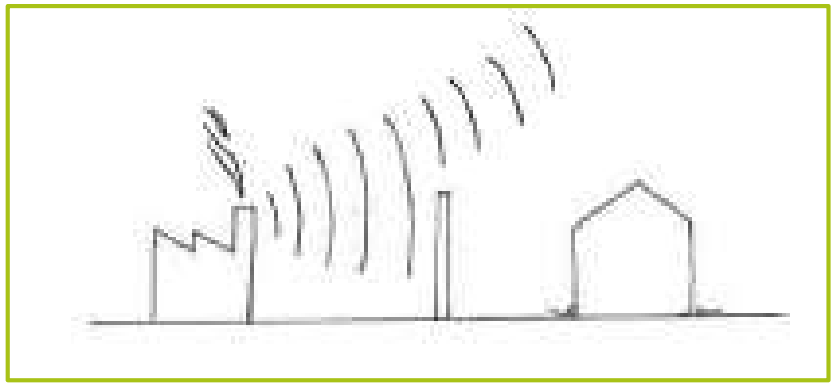

Principe illustré des aménagements réduisant le bruit entre la source et les habitations.

Communauté de communes

Vie et Boulogne

PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

MON PROJET DE CONSTRUCTION

MON PROJET DE CONSTRUCTION : UNE NOUVELLE MAISON INTÉGRÉE, UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Gestion des eaux pluviales
Utilisation de matériaux drainant sur les poches de stationnements et les cheminements doux

Végétalisation
Fleurissement des pieds de maison et des murets

Construction durable
Panneaux solaires

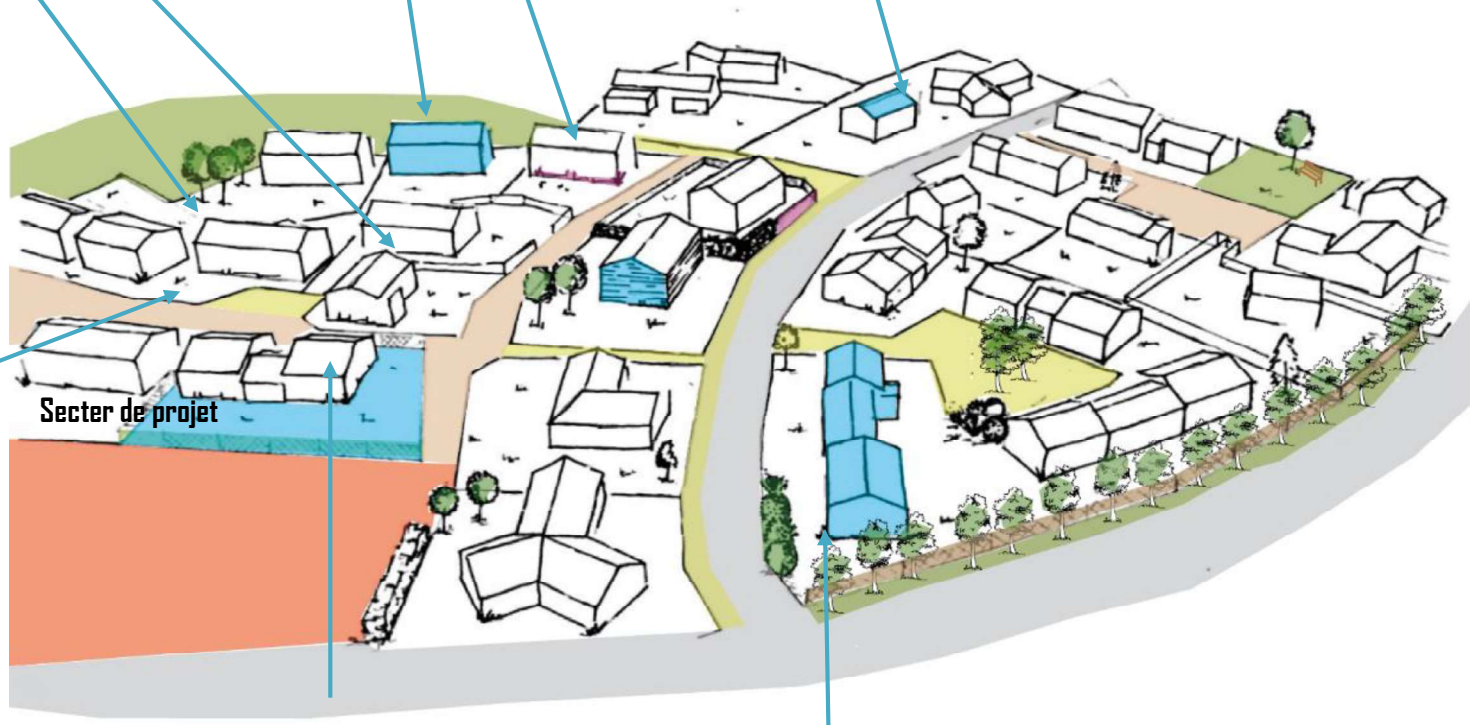

Préservation de l'intimité
Implantation sur rue des habitation

Végétalisation
Plantation d'essences locales : chêne, tilleul

Construction durable
Habitation mitoyenne réduisant les déperditions d'énergie du bâtiment

PRENDRE EN COMPTE LES CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR DE PROJET

⇨ OBJECTIF : garantir le paysage et le cadre de vie de chacun.

https://www.caue85.com/?portfolio=nouvelle-maison-jardin

✓ CONCEVOIR SON PROJET DE CONSTRUCTION SELON LE CONTEXTE LOCAL ET LES CONSTRUCTIONS AVOISINANTES

S'adapter :
- aux caractéristiques physiques du site (variation du relief, exposition,…),
- aux gabarits, à l'implantation et aux styles des habitations voisines.

Etre vigilant sur :
- *sur les ombres portées sur les constructions/terrasses voisines;*
- *les vues, la préservation de son intimité et celles des voisins.*

Pour un investissement immobilier :
- prendre en compte les caractéristiques du marché du logement selon la catégorie des ménages en recherches et le secteur d'implantation (bourg, village, proximité transport en commun, des commerces et des services,...),…
- Adapter l'offre en adéquation à la demande : taille de logement, typologie (maison individuelle, plain-pied, appartement,...),…

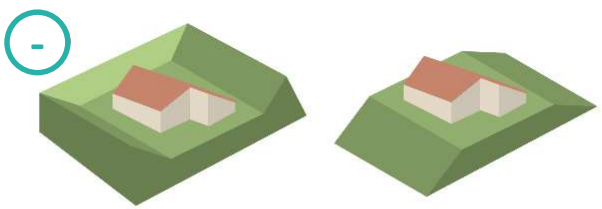

Adaptation non souhaitable

Adaptation souhaitable

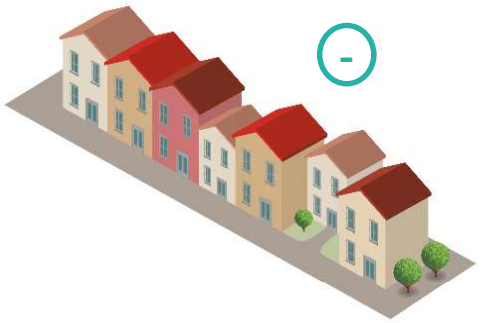

Retrait du bâti dans une rue de centre-ville ou de village
Risque de perte de l'attrait paysager et de l'ambiance « ville ou village »

Respect de l'alignement de la rue
Conservation de l'attrait paysager et de l'ambiance de la rue

Implantation d'une nouvelle maison le plus loin possible d'une maison déjà existante.
Résultat : terrasses et façades principales avec beaucoup de vis-à-vis.

Implantation de la nouvelle maison en mitoyenneté avec la maison déjà existante.
Résultat : terrasses et façades regardent dans la même direction (leur jardins respectifs).
Protection du vis-à-vis maximale.

Sources : Villes Vivantes
Sicoval

INSCRIRE SON PROJET DANS LE RESPECT DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DU TERRITOIRE

⇨ OBJECTIF : garantir la longévité des spécificités patrimoniales du territoire de Vie et Boulogne.

https://www.caue85.com/?portfolio=bien-construire-boulogne-maine-vie

✓ S'INSPIRER DES CODES DE L'ARCHITECTURE DU BOCAGE VENDÉEN

MAISON DE VILLE, DE BOURG

- Densité importante;
- Grand volume;
- Mitoyenneté, rythme des façades, alignement sur rue;
- Toiture à deux pans ou à quatre pans;
- Deux ou trois niveaux;
- Façades régulières avec de grandes ouvertures;
- Variantes: utilisation de la brique et de calcaire, décors de bandeau et de chaînes d'angle…

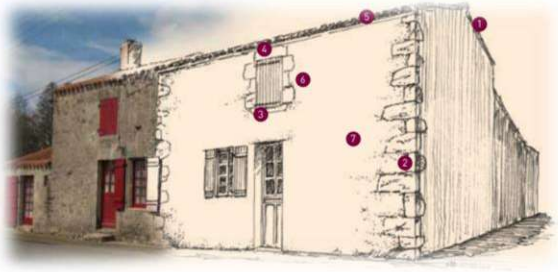

MAISON RURALE DANS LES VILLAGES, HAMEAUX

-Taille modeste et volumes simple;
- Deux niveaux;
- Toiture en tuile « tige de bottes »;
- Rythme des percements asymétriques.

MAISON DES ANNÉES 50-70

- Retrait sur rue;
- Construite sur deux niveaux;
- Rdc : garage et buanderie;
- Toiture à quatre pans en tuile canal;
- Fausse pierre en placage et enduit taloché.

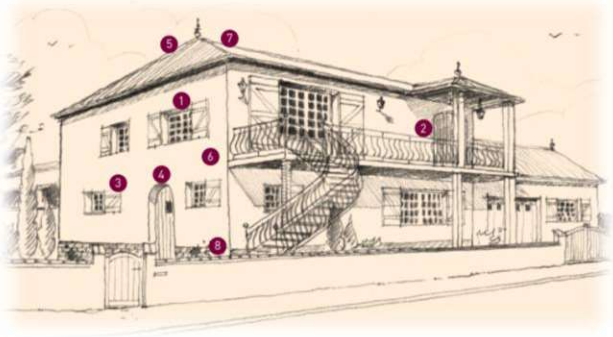

MAISON BOURGEOISE

- Tailles imposantes et façade travaillée;
- Maison sur un étage;
- Façade symétrique avec alignement des ouvertures;
- Toits à quatre pans avec d'imposantes cheminées;
- Usage de matériaux nobles.

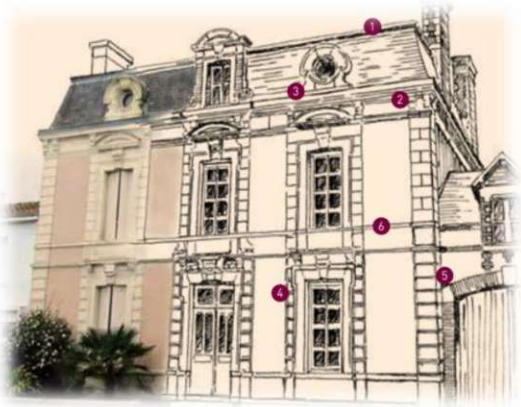

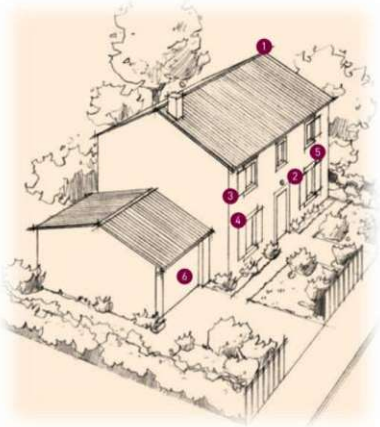

MAISON ACTUELLE

- Principalement de plain-pied;
- Grand volume;
- Maison en retrait sur rue;
- Ouverture large et haute, présence de baie vitrée;
- Garage accolé;
- Toit à deux pans en tuile canal;
- Façade recouverte d'enduit de couleur chaude.

Source CAUE 85

INSCRIRE SON PROJET DANS LE RESPECT DE L'IDENTITÉ ARCHITECTURALE DU TERRITOIRE

⇨ OBJECTIF : garantir la longévité des spécificités patrimoniales du territoire de Vie et Boulogne.

https://www.caue85.com/?portfolio=bien-construire-boulogne-maine-vie

✓ S'INSPIRER DES CODES DE L'ARCHITECTURE DU BOCAGE VENDÉEN

> Prendre en compte et s'inspirer de l'environnement immédiat (bâti et environnemental).

CAUE 85

> Conserver l'aspect naturel des matériaux nobles, tels que la pierre ou le bois.

> Privilégier les couleurs et matériaux clairs pour des raisons thermiques et de durabilité (ex: éviter les tuiles noires).

> Préférer :
- *les mêmes couleurs/matériaux entre les menuiseries (ex: portail et volet),*
- *un contraste entre les tons des menuiseries et des façades.*

✓ NUANCIER RECOMMANDÉ

COUVERTURE

RAL 3000 | RAL 3012 | RAL 3014 | RAL 3016 | RAL 3028

FAÇADES (DONT BARDAGES)

RAL 1001 | RAL 1013 | RAL 1014 | RAL 1015 | RAL 1035 | RAL 9001

MENUISERIES, FERRONNERIES, VÉRANDAS

RAL 3009	RAL 3031	RAL 5003	RAL 5014	RAL 5025	RAL 6000	RAL 6011	RAL 6019	RAL 7000	RAL 7005	RAL 7031
RAL 3011	RAL 5000	RAL 5008	RAL 5023	RAL 6033	RAL 6003	RAL 6012	RAL 6021	RAL 7001	RAL 7011	RAL 7044
RAL 3027	RAL 5001	RAL 5009	RAL 5024	RAL 6034	RAL 6004	RAL 6013	RAL 6025	RAL 7004	RAL 7012	RAL 9001

Sources CAUE 85
RAL Classic

CONCEVOIR SA MAISON EN INTÉGRANT LES PRINCIPES DU BIOCLIMATISME ET DE LA CONSTRUCTION DURABLE

⇨ OBJECTIF : s'adapter au changement climatique et réussir la transition énergétique.

https://www.caue85.com/?portfolio=conseilspratiques-bien-construire

✓ IMPLANTATION ET ORIENTATION DU BÂTI

- *Tenir compte de l'ensoleillement du terrain;*
- *Penser l'aménagement interne des habitations en fonction du soleil (=apports solaires dans les pièces de vie et la fraicheur dans les pièces de nuit);*
- *Optimiser l'isolation thermique grâce à la mitoyenneté.*

✓ AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

Se protéger :

- *de la chaleur avec des débords de toiture, taille des ouverture, végétation de type feuillu, surface enherbée conserve l'humidité contrairement aux surfaces minérales....*
- *du vent, de la chaleur mais aussi des regards, du bruit avec une haie végétale.*

Veiller à l'implantation des équipements pouvant provoquer des nuisances pour le voisinage.

✓ MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LOCAUX ET BIOSOURCÉS

Employer :

- *des matériaux biosourcés ou produits localement,*
- *en cohérence avec l'existant ainsi que des matériaux à forte inertie pour bénéficier d'un chauffage et d'une climatisation naturelle du bâtiment.*

✓ DISPOSITIFS ENERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Installer des dispositifs ENR en harmonie :

- *avec les constructions et l'environnement existant;*
- *avec le gabarit et la structure du bâti.*

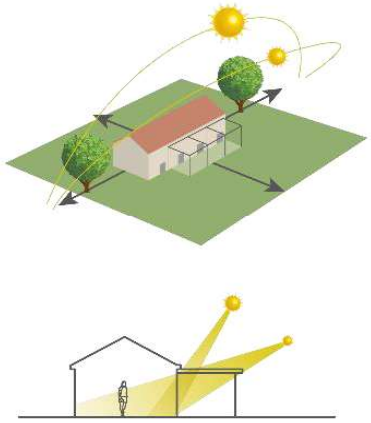

Orientation Nord-Sud plus favorable du fait que l'ensoleillement (hauteur du soleil) soit plus facile à maitriser par des aménagements.

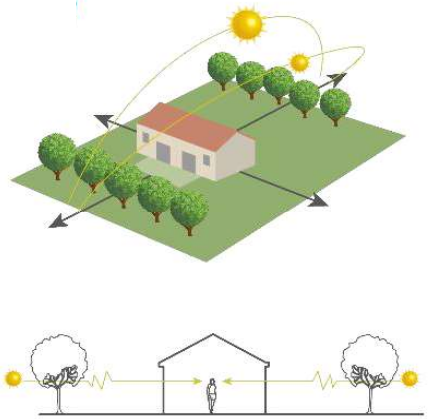

Orientation Est-Ouest moins favorable dû à un ensoleillement bas pouvant apporter des surchauffes en soirée.

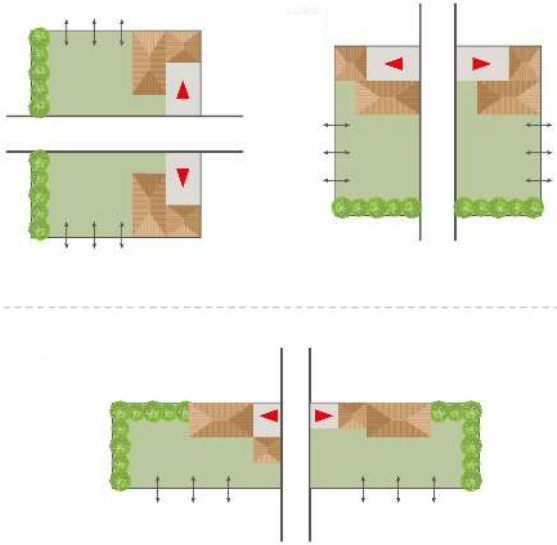

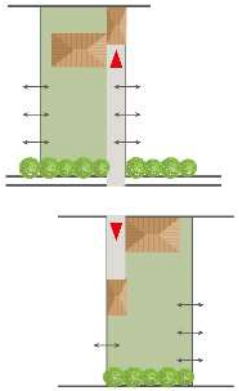

Exemples d'implantation favorisant les orientations bioclimatiques

Sources: CAUE 85
UDAP 17

UNE CLÔTURE POUR PLUSIEURS USAGES : SÉPARATION DES ESPACES, PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

⇨ OBJECTIF : privilégier le végétal pour le paysage et la biodiversité, écho au territoire bocager de Vie et Boulogne.

https://www.caue85.com/?portfolio=la-haie-de-votre-jardin-la-plantation

✓ CLÔTURE SUR VOIE, LA DÉLIMITATION DE L'ESPACE PUBLIC/PRIVÉ HOMOGÈNE ET PAYSAGÈRE

- *Rechercher l'homogénéité et l'ouverture visuelle afin de limiter l'effet « mur » visible de la rue ;*
- *Privilégier le végétal pour le paysage, la biodiversité et la protection climatique (vent, froid, ombre…);*
- *Veiller à utiliser plusieurs essences, non invasives, non allergènes, adaptées au bocage et dont la production de déchets verts sera limitée (ex : éviter les thuyas).*
- ttps://issuu.com/caue85/docs/carnet_bocage

- *Conserver les murets en pierre si existants;*
- *D'autres types de séparation que des clôtures sont possibles telles que des noues, des sauts de loups, un engazonnement, …*

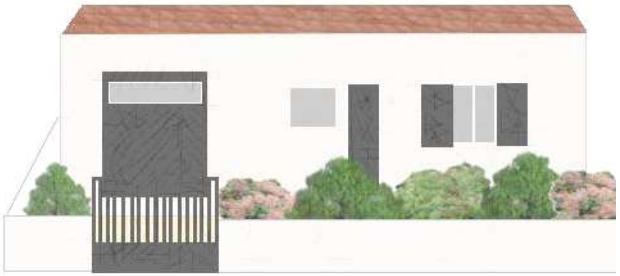

Il est conseillé d'insérer de façon harmonieuse le portail dans le linéaire de la clôture et de privilégier des portails non pleins de formes simples.
Il est déconseillé d'opter pour des matériaux type PVC blanc, de réaliser des piliers de portail trop imposants ou d'opter pour des matériaux d'imitation (fausse pierre, fausse brique…).

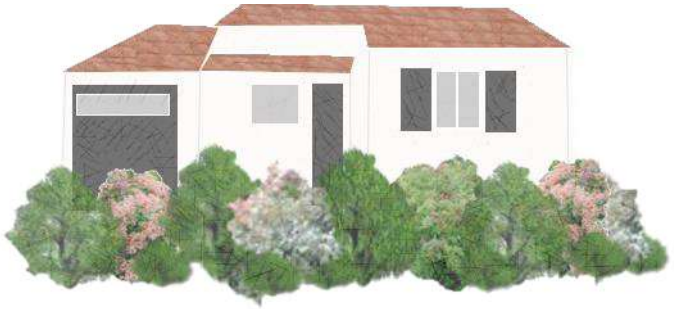

✓ CLÔTURE EN LIMITES SÉPARATIVES : PRÉSERVATION PAYSAGÈRE DE L'INTIMITÉ

- *Privilégier le végétal pour le paysage, la biodiversité et la protection climatique (vent, froid, ombre…);*
- *Veiller à utiliser plusieurs essences, non invasives, non allergènes, adaptées au bocage et dont la production de déchets verts sera limitée (ex : éviter les thuyas).*
  https://issuu.com/caue85/docs/carnet_bocage
- *Privilégier les clôtures en bois naturel et/ou des matériaux de qualités et durables;*
- *Le plastique est déconseillé. Il appauvrit les paysages et nuit à la qualité de notre environnement;*
- *Limiter le caractère « barrage » qui empêchera le ruissellement des eaux de pluie et favorisera les phénomènes d'inondation.*

Communauté de communes

Vie et Boulogne

PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

MON PROJET DE RÉNOVATION

Mon projet de rénovation : Équilibre entre préservation, Intégration et modernité

Toiture
Extension avec un toit monopente s'appuyant sur le mur pignon de l'habitation.

Alignement
Extension reprenant le volume de la façade sur rue. Hauteur à l'égout identique.

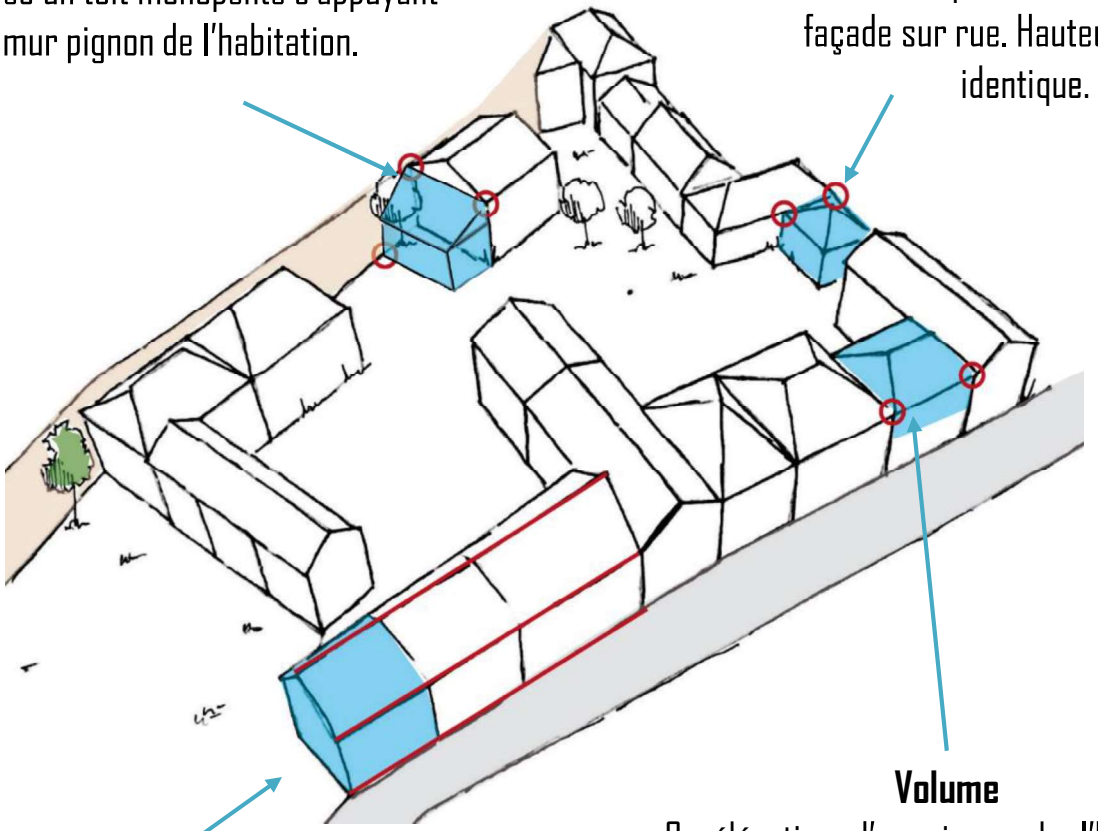

Volume
Surélévation d'un niveau de l'habitation de plain-pied en cohérence avec les habitations voisines (R+1 et R+2).

Perspective visuelle
Extension reprenant le volume et le rythme des ouvertures de la rue.

✓ GARANTIR L'INSERTION DES PROJETS D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DANS L'ANCIEN

⇨ OBJECTIF : maintenir et « jouer » avec les caractéristiques architecturales pour préserver l'identité du Bocage et le laisser évoluer avec son temps

https://www.caue85.com/?portfolio=conseilspratiques-bien-construire
Consulter les Fiches ATHEBA : Amélioration THermique des Bâtiments Anciens

✓ MAINTENIR L'UNITÉ DU BÂTI DANS LES FORMES…

S'appuyer sur :

- les points d'accroche du gabarit/volume ;

- l'implantation du bâtiment et/ou de la clôture sur rue;

- l'inclinaison et la pente de toiture;

- le rythme et les proportions des ouvertures

Extension horizontale reprenant les codes de la construction initiale : formes et couleurs des matériaux)

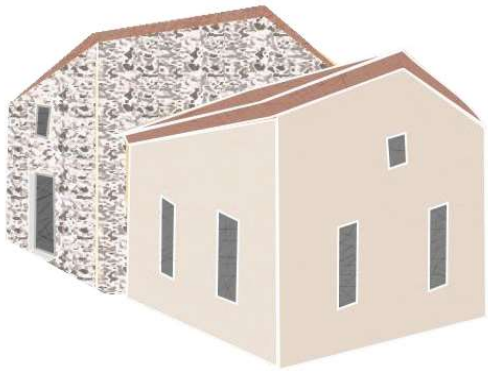

… ET LES MATÉRIAUX

Conservation et mise en valeur :

- *des matériaux nobles et reprise des anciens ;*
- *éléments architecturaux;*

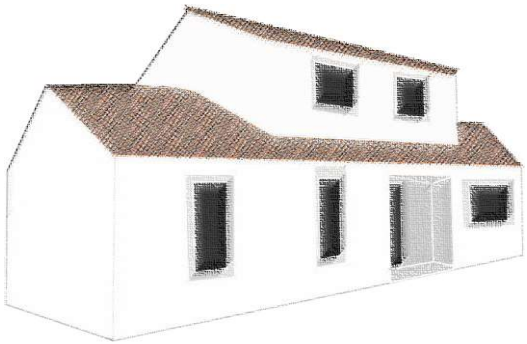

Surélévation reprenant les codes de la construction initiale : formes et aspects des matériaux

✓ GARANTIR L'INSERTION DES PROJETS D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DANS L'ANCIEN

⇨ OBJECTIF : maintenir et « jouer » avec les caractéristiques architecturales pour préserver l'identité du Bocage et le laisser évoluer avec son temps

https://www.caue85.com/?portfolio=conseilspratiques-bien-construire
Consulter les Fiches ATHEBA : Amélioration THermique des Bâtiments Anciens

✓ RÉUSSIR LE MARIAGE DE L'ANCIEN ET DU CONTEMPORAIN

Concevoir une extension :

- *D'une forme différente de l'existant.*

Ex : toit plat en extension, ajout d'ouvertures types verrière/atelier

Peut fonctionner si l'extension est relativement petite par rapport au bâti principal ou avec un parti-pris architectural fort.

- *Avec des matériaux contemporains*

Ex : bois, zinc, …

Peut fonctionner si matériaux harmonieux ensembles, durables et de qualité

Conseil : conserver un des codes du bâtiment existant (soit la forme, soit les matériaux)

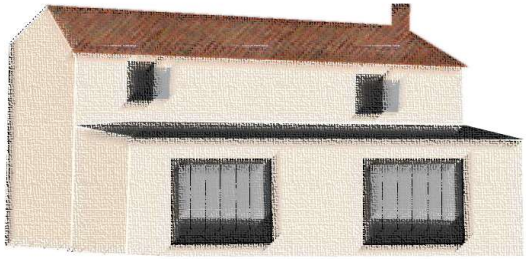

Extension horizontale reprenant l'aspect des matériaux de la construction initiale avec des formes contemporaines.

Surélévation reprenant les formes de la construction initiale avec matériaux contemporains

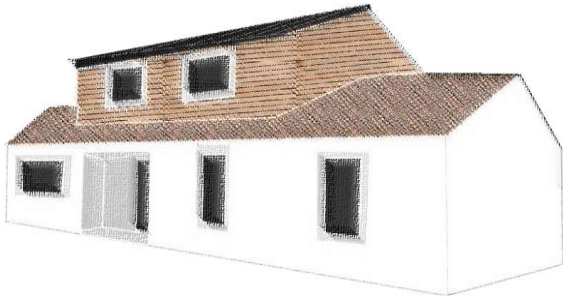

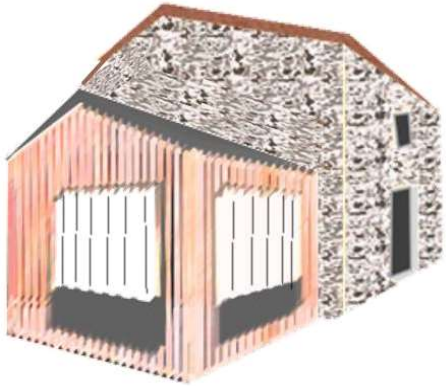

Extension horizontale reprenant les formes de la construction initiale avec matériaux contemporains.